



Région  
**Hauts-de-France**

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2021.01136 en date du 2 juillet 2021 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France,

Vu la délibération en date du 13 décembre 2021 du Conseil d'administration du Centre des monuments nationaux créant un comité consultatif des collectivités territoriales auprès de la Cité internationale de la langue française.

Vu la délibération en date du 27 juin 2024 du Conseil d'administration du Centre des monuments nationaux élargissant la composition de ce comité,

**ARRETE N° 24005362**

ARTICLE 1er

Messieurs François DECOSTER, Olivier ENGRAND, et Dominique MOYSE sont désignés comme représentants du Conseil régional des Hauts-de-France au sein du Comité consultatif des collectivités territoriales auprès de la Cité internationale de la langue française.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa notification aux intéressés,

ARTICLE 3

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 12 juillet 2024

  
Xavier BERTRAND